



**DECLARATION DU SNETAA (en CAPN)  
mercredi 20 juin 2007**

Concernant le détachement de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des PLP, le SNETAA a toujours eu une position constante : celle du respect des textes en vigueur et en particulier celui du statut de fonctionnaire.

Des besoins importants de recrutements existent en LP/SES/EREA, secteur où les non-titulaires sont proportionnellement les plus nombreux et où les départs en retraite sont importants sans être toujours compensés par des personnels titulaires.

Mais nous ne pouvons pas accepter de voir se réduire chaque année le nombre de places aux concours externes et internes de PLP alors que des besoins existent réellement.

Alors que les PLP titulaires ou stagiaires ne peuvent accéder à certaines académies dans certaines disciplines en raison des « capacités budgétaires » dans le cadre du MNGD, ils ne comprennent pas la justification de ces détachements dans ces mêmes disciplines et académies.

Le SNETAA condamne le mouvement à gestion déconcentrée et la politique de l'Administration d'intégration d'autres fonctionnaires amputant ainsi des capacités à mutation des PLP. En conséquence, le SNETAA ne s'oppose à aucune intégration de fonctionnaires dès qu'elle est prévue par le statut de fonctionnaire, mais dans ce cas précis et compte tenu des modalités que nous récusons, le SNETAA s'abstiendra.